

Parts et perspectives de développement des banques islamiques en Algérie

SAMI Abdesslam
ENSSEA, Ex INPS, Koléa
Directeur d'agence au sein de:
THE HOUSING BANK FOR TRADE AND FINANCE ALGERIA

Résumé : La finance islamique a connu durant les deux dernières décennies un développement sans précédent à l'échelle mondiale. Elle est aujourd'hui un marché en pleine croissance, qui se chiffre en milliards de dollars et combine des taux de croissance exceptionnels et de solides perspectives.

Dans cet article, à travers une étude empirique, nous avons mis l'accent sur les parts des

banques dans le marché Algérien, en générale, et les parts des banques islamiques, en particulier, ensuite, nous avons effectué des prévisions économétriques pour prévoir les tendances de développement de cette finance en Algérie pour l'année 2015.

Mots clés : Banque islamique, banque conventionnelle, système financier Algérien

خاصة في السوق الجزائرية، من جهة، وإجراء دراسة تطبيقية لتوقعات تطور البنوك الإسلامية في السوق الجزائرية لسنة ٢٠١٥، من جهة أخرى.

الكلمات المفتاحية: بنوك إسلامية، بنوك تقليدية، نظام مصرفي جزائري.

ملخص: تطورت المالية الإسلامية في خلال العشرين الأعوام الماضية بصفة غير مسبوقة على الصعيد العالمي. حيث أن كل الإحصائيات تؤكد استحواذها على حصة معتبرة من السوق وتراهن على مستقبلها الراهن.

هذا المقال يتطرق إلى دراسة حصة البنوك عامة وحصة البنوك الإسلامية

Abstract: Over the last decades, Islamic finance has witnessed an extraordinary and fast development on a global scale.

It is now, an emergent market, which gained billions of dollars and combines exceptional growth rates and solid prospects.

In this article, and through empirical study, we have focused the shares of banks generally and

the shares of the Islamic banks particularly, in the Algerian finance market. Then we have effected econometric forecasts to predict trends in the development of Islamic banks in the Algerian finance market for the year 2015.

Keywords: Islamic banks, conventional banks, Algerian financial system.

Introduction

Durant ces dernières décennies, la finance islamique a connu un développement sans précédent. Elle était adoptée par plusieurs pays y compris les pays non musulmans pour faire face aux dérives de la finance conventionnelle¹.

Ce qui distingue l'approche islamique des pratiques financières conventionnelles est la conception différente de la valeur du capital et du travail. Au lieu d'une simple relation prêteur-emprunteur, le système financier islamique repose sur un partage plus équitable du risque entre le prêteur et le propriétaire d'entreprise. Cette pratique découle de cinq piliers principaux sur lesquels se base le modèle financier islamique : il s'agit de l'interdiction du Riba (usure), l'interdiction du Gharar (spéculation) et du Maysir (incertitude), l'exigence d'investissement dans les secteurs licites, l'obligation de partage des profits et des pertes et enfin le principe d'adossement des investissements à des actifs tangibles de l'économie réelle².

En Algérie, la finance islamique est apparue avec la création de la première banque islamique en 1991 appelée El BARAKA BANK, puis une deuxième banque en 2006 appelée AL SALAM BANK et enfin l'ouverture récente des fenêtres islamiques par deux banques conventionnelles à savoir : AGB BANK et HOUSING BANK.

Durant cet article, nous avons essayé de répondre à la problématique suivante : **Quelles sont les parts et les perspectives de**

¹ Pour des raisons de simplification nous appellerons « conventionnel » tout élément se rapportant à la finance non-islamique.

² wwwdoctrine-malikite.fr/Les-principes-de-la-finance-islamique_a117.html, 2013

développement des banques islamiques sur la place bancaire Algérienne ?

Le choix de cette problématique n'est pas un hasard, les études traitant la thématique de la finance islamique n'abordent pas d'une manière empirique le cas Algérien. Les statistiques affichées dans la plus parts des sites internet ne sont pas fondées sur des études proprement dites. En générale, les études menées auparavant se concentrent sur le côté théorique, d'où notre volonté d'enrichir les travaux de recherche dans le domaine de la finance islamique par une étude empirique appliquée sur le cas Algérien.

L'analyse des données des banques Algériennes permettra de positionner la part des banques islamiques sur le marché bancaire Algérien et de faire des prévisions. Pour se faire, il est important de savoir que cette étude repose sur des données réelles extraites du service BOAL¹ et les sites des banques concernées.

L'étude concerne la période allant de 2006 à 2014. Ce choix est motivé par la disponibilité de l'information sur les états financiers des banques durant cette période. Les banques qui ont ouvert des fenêtres islamiques seront considérées comme des banques mixtes² et ce vue la difficulté de distinguer, sur les états financiers, entre les deux activités islamiques et conventionnelles.

Le système bancaire Algérien compte 20 banques et succursales agréées par la Banque d'Algérie au 04/01/2015³. Parmi ces banques, figure :

- Six (6) banques publiques (BEA, BNA, CNEP, CPA, BDL et BADR);
- Neuf (09) banques privées et Quatre (04) succursales de banques (BNP, SG, TRUST, NATIXIS, ABC, AB PLC, FRANSABANK, HSBC, CITYBANK, AGB, HOUSING, AL SALAM et CREDIT AGRICOLE) ; et
- Une (01) banque à capitaux mixtes (AL BARAKA).

¹ BOAL c'est l'abréviation de Bulletin Officiel des Annonces Légales.

² Le terme Banque Mixte désigne la banque qui commercialise à la fois les produits conventionnels et islamiques, ou dans un autre terme, la banque conventionnelle qui a ouvert une fenêtre islamiques.

³ www.bank-of-algeria.dz/html/banque.htm, 2015

Parmi ces Banques, il figure deux banques commercialisant à 100% des produits islamiques à savoir : Al Baraka Bank et Al Salam Bank.

Deux autres banques mixtes, commercialisent à la fois les produits islamiques et les produits conventionnels, à savoir : la Housing Bank et la Algeria Gulf Bank (AGB).

Les succursales de banques sont exclues de l'étude pour faute d'information sur les données financières. Il s'agit de ARABE BANK PLC, HSBC, CITY BANK et le CREDIT AGRICOLE.

Pour faciliter l'étude, une répartition par groupe a été adoptée. Les Banques Algérienne ont été classées sous Quatre grands groupes, à savoir :

•Le groupe des banques publiques conventionnelles : Ce groupe regroupe Six (06) banques publiques conventionnelles ce qui nous donne un aperçu sur le poids des banques publiques sur le marché Bancaire Algérien.

•Le groupe des banques privées conventionnelles : Ce groupe regroupe Six (06) banques à capitaux privées commercialisant à 100% des produits conventionnels.

•Le groupe des banques privées Mixtes : Ce groupe regroupe Deux (02) banques qui ont ouvert des fenêtres islamiques et donc celles qui commercialisent à la fois les produits conventionnels et islamiques.

•Le groupe des banques islamiques : Ce groupe regroupe Deux (02) banques commercialisant à 100% des produits conformes à la Shari'a. L'étude repose sur des critères et indicateurs financiers significatifs à savoir :

○Les ressources : Elles sont définies comme étant l'ensemble des dettes envers les clients (dépôts à vue et à terme et les dettes représentées par un titre) ;

○Les emplois : Ils sont définis comme étant l'ensemble des créances sur la clientèle (concours bancaires à court, moyen et long terme et les participations).

1- Détermination de la part des ressources de chaque groupe

La consolidation des données par groupe de banque est donnée comme suit :

Tableau N° 01 : Consolidation des ressources par groupe de banque

En Millions de DZD	\sum 06 Banques	\sum 06 Banques	\sum 02 Banques	\sum 02 Banques	\sum 16 Banques
RESSOURCES	GPE BQUE PUB	GPE BQUE PRIV CONV	GPE BQUE PRIV MIXT	GPE BQUE ISQUE	\sum RCES BQUES
2 006	3 305 647,00	108 215,00	8 215,00	36 530,00	3 458 607,00
2 007	4 218 832,00	152 651,00	11 375,00	44 575,00	4 427 433,00
2 008	4 881 033,00	226 639,00	16 110,00	56 436,00	5 180 218,00
2 009	4 772 783,00	278 223,00	31 411,00	80 888,00	5 163 305,00
2 010	5 196 245,00	308 464,00	49 283,00	98 610,50	5 652 602,50
2 011	5 997 158,00	352 870,00	61 870,00	116 229,00	6 528 127,00
2 012	6 241 081,00	431 853,00	93 821,00	135 913,00	6 902 668,00
2 013	6 710 707,00	518 694,00	127 030,00	149 364,00	7 505 795,00
2 014	8 055 467,00	563 527,00	161 877,00	150 625,00	8 931 496,00

Source : Tableau élaboré par le docteurant

Du tableau précédent, nous avons calculé le taux moyen annuel de croissance des ressources.

Tableau N° 02 : Taux moyen annuel de croissance des ressources

Taux moyen annuel de croissance				
GPE BQUE PUB	GPE BQUE PRIV CONV	GPE BQUE PRIV MIXT	GPE BQUE ISQUE	\sum RCES BQUES
12,13%	23,59%	46,50%	19,93%	12,89%

Source : Tableau élaboré par le docteurant

Les ressources détenues par les banques en Algérie sont passées de 3 458 Milliards de Dinars en 2006 à 8 931 Milliards de Dinars en 2014, soit un taux moyen annuel de croissance de 12.89%. Le taux moyen annuel de croissance le plus faible en matière de collecte de ressources est enregistré par le groupe des banques publiques avec 12.13%. La plus grande croissance enregistrée est celle du groupe des banques privées mixtes qui affiche un taux moyen annuel de croissance de 46.50%. Cette importante croissance est la résultante du lancement des fenêtres islamiques qui ont apporté une valeur ajoutée supplémentaire à l'activité bancaire. Le groupe des banques islamiques a affiché un taux moyen annuel de croissance de 19.93%.

Suivant les statistiques publiées par l'Agence islamique internationale de presse¹ à travers un rapport du secteur bancaire islamique, une nette croissance annuelle des actifs de la finance islamique a été enregistrée au cours de la période 2006 à 2012 avec un

¹<http://www.iinanews.com/page/public/report.aspx?id=10356#.Vx9qYmOvA6s>, 2016

taux de 16 %. Par contre, La croissance réalisée par l'industrie bancaire islamique durant 2012 et 2013 s'élève à 8,7%.

Ces taux de croissance de l'industrie bancaire islamique à l'échelle mondiale montrent clairement que les banques islamiques Algériennes dépassent la croissance mondiale, ce qui est un bon signe pour l'avenir de cette industrie en Algérie.

Tableau N° 03 : Matrice des parts de ressources par groupe de banques

RESSOURCES	Σ 06 Banques	Σ 06 Banques	Σ 02 Banques	Σ 02 Banques	Σ 16 Banques
	GPE BQUE PUB	GPE BQUE PRIV CONV	GPE BQUE PRIV MIXT	GPE BQUE ISQUE	Σ RCES BQUES
2006	95,61%	3,13%	0,24%	1,06%	3 457 344,00
2007	95,29%	3,45%	0,26%	1,01%	4 427 433,00
2008	94,22%	4,38%	0,31%	1,09%	5 180 218,00
2009	92,44%	5,39%	0,61%	1,57%	5 163 305,00
2010	91,93%	5,46%	0,87%	1,74%	5 652 602,50
2011	91,87%	5,41%	0,95%	1,78%	6 528 127,00
2012	90,42%	6,26%	1,36%	1,97%	6 902 668,00
2013	89,41%	6,91%	1,69%	1,99%	7 505 795,00
2014	90,19%	6,31%	1,81%	1,69%	8 931 496,00

Source : Tableau élaboré par le docteurant

La part du lion dans la collecte des ressources revient au groupe des banques publiques avec 95% du total ressources en 2006. Cette part a connu une légère diminution en 2014 soit un taux de 90.19%. Cette importante concentration des ressources auprès des banques publiques s'explique par plusieurs facteurs :

- L'ancienneté des banques publiques sur la scène nationale avec un réseau dépassant 1092 agences couvrant tout le territoire national.
- La domiciliation de toutes les sociétés publiques au sein des banques publiques, instruction donnée par les pouvoirs publics après la liquidation des deux Banque El-Khalifa Banque et la Banque Commerciale et Industrielle d'Algérie (B.C.I.A.). Le poids des sociétés publiques est très important ce qui procure à la fois des ressources importantes pour certaines d'entre eux et des financements colossaux pour d'autres.
- La confiance qu'accordent les ménages et les sociétés privées aux banques publiques surtout en terme de dépôt à terme et ce vue la mauvaise expérience vécue en 2003.

Les banques islamiques ne détiennent, en termes de collecte de ressources, qu'une part très minime en la comparant au total

ressources, soit une part de 1.06% en 2006 contre 1.69% en 2014. Cette dernière, est inférieure à celle enregistrée en 2013 soit 1.99% avec une perte de 0.3%. Cette perte est engendrée par l'évènement qu'à marquer la banque AL SALAM en juillet 2014 à savoir la désignation d'un administrateur par le conseil de surveillance des banques suivi par des retraits massifs des dépôts par la clientèle. Donc, AL SALAM banque a tiré en bas l'évolution enregistrée au niveau d'AL BARAKA banque durant cette période. Les banques mixtes aussi ont des parts de ressources très petites de 0.24% en 2006 et 1.81% en 2014.

2- Détermination de la part des emplois de chaque groupe

La consolidation des emplois par groupe de banque se présente ci-après :

Tableau N° 04 : Consolidation des emplois par groupe de banques

En Millions de DZD	\sum 06 Banques	\sum 06 Banques	\sum 02 Banques	\sum 02 Banques	\sum 16 Banques
EMPLOIS	GPE BQUE PUB	GPE BQUE PRIV CONV	GPE BQUE PRIV MIXT	GPE BQUE ISQUE	\sum EMP BQUES
2 006	1 063 490,00	79 730,00	9 341,00	28 365,00	1 180 926,00
2 007	1 191 968,00	129 286,00	13 037,00	38 011,00	1 372 302,00
2 008	1 420 331,00	191 446,00	23 059,00	52 415,00	1 687 251,00
2 009	1 787 218,00	201 807,00	28 511,00	65 047,00	2 082 583,00
2 010	1 809 863,00	245 807,00	32 754,00	65 425,50	2 153 849,50
2 011	2 246 609,00	283 360,00	54 575,00	72 617,00	2 657 161,00
2 012	2 785 101,00	289 083,00	76 795,00	78 418,00	3 229 397,00
2 013	3 411 604,00	354 317,00	97 284,00	90 485,00	3 953 690,00
2 014	4 390 060,00	383 928,00	118 587,00	102 474,00	4 995 049,00

Source : Tableau élaboré par le docteurant

Du tableau précédent, nous calculons le taux moyen annuel de croissance des emplois.

Tableau N° 05 : Taux moyen annuel de croissance des emplois

Taux moyen annuel de croissance				
GPE BQUE PUB	GPE BQUE PRIV CONV	GPE BQUE PRIV MIXT	GPE BQUE ISQUE	\sum EMP BQUES
19,70%	23,21%	38,86%	18,03%	19,96%

Source : Tableau élaboré par le docteurant

La participation des banques Algériennes dans le financement de l'économie est passée de 1 180 Milliards de dinars en 2006 à 4 995 Milliards de dinars en 2014, soit un taux moyen annuel de croissance de 19,96%. Le marché Algérien est un marché en forte croissance. C'est un marché vierge. La plus grande croissance enregistrée est

celle du groupe des banques privées mixtes qui affiche un taux moyen annuel de 38,86%. Cette importante croissance est le fruit des politiques engagées par les deux banques mixtes dans le but d'attirer plus de clientèle. Ces politiques visent l'élargissement du réseau des

Deux banques, d'une part, et la diversification des produits offerts par la mise en place d'un choix varié en matière de financement, à savoir islamique ou classique, d'autre part. Cette nouvelle vision a donné ses résultats à partir de 2011. Le groupe des Banques privées conventionnelles a affiché un taux moyen annuel de croissance dépassant le taux du marché des crédits soit 23,21%. Le groupe des banques publiques est classé au-dessous de la moyenne annuelle du marché, mais il reste le moteur de financement de l'économie Algérienne.

Le taux moyen annuel de croissance le plus faible en matière d'octroi de crédit est enregistré par le groupe des banques islamiques avec 18,03%. Il est au-dessous de la moyenne du marché mais reste une bonne croissance à deux chiffres. Ce classement en dernier des groupe est justifié par l'évènement qui a bousculé AL SALAM banque durant l'année 2014 par la désignation d'un administrateur par la commission de surveillance des banques. Ce frein inattendue a tiré les emplois de ce groupe vers le bas ce qui s'est répercute négativement sur la croissance moyenne annuel de la rubrique emplois. Malgré cela, Cette croissance reste la plus importante par rapport à la croissance mondiale comme c'est indiqué précédemment suivant les statistiques publiées par l'Agence islamique internationale de presse.

Tableau N° 06 : Matrice des parts d'emplois par groupe de banques

EMPLOIS	Σ 06 Banques	Σ 06 Banques	Σ 02 Banques	Σ 02 Banques	Σ 16 Banques
	GPE BQUE PUB	GPE BQUE PRIV CONV	GPE BQUE PRIV MIXT	GPE BQUE ISQUE	Σ EMP BQUES
2006	90,06%	6,75%	0,79%	2,40%	1 180 926,00
2007	86,86%	9,42%	0,95%	2,77%	1 372 302,00
2008	84,18%	11,35%	1,37%	3,11%	1 687 251,00
2009	85,82%	9,69%	1,37%	3,12%	2 082 583,00
2010	84,03%	11,41%	1,52%	3,04%	2 153 849,50
2011	84,55%	10,66%	2,05%	2,73%	2 657 161,00
2012	86,24%	8,95%	2,38%	2,43%	3 229 397,00
2013	86,29%	8,96%	2,46%	2,29%	3 953 690,00
2014	87,89%	7,69%	2,37%	2,05%	4 995 049,00

Source : Tableau élaboré par le docteurant

La part du lion dans l'octroi du crédit revient toujours au groupe des banques publiques avec 90,06% du total emploi enregistré en 2006. Cette part a connu une légère diminution en 2014 soit un taux de 87,89%.

A partir de 2011, les parts des deux groupes des banques islamiques et privées conventionnelles ont connu une rétraction. Contrairement aux deux autres groupes, à savoir les banques mixtes et publiques, qui ont gagné du terrain année après année. Les banques islamiques ne détiennent, en terme de financement, qu'une part très petite évaluée à 2,40% en 2006 et 2,05% en 2014. Le seuil maximum atteint c'était en 2008 et 2009 avec, respectivement, une part de 3,10% et 3,11%. Ces pics ont été réalisés par AL BARAKA banque, étant donné que AL SALAM banque a commencé son activité en fin 2008.

Les banques mixtes aussi avaient des parts de financement très petites avec une amélioration significative en passant de 0,79% en 2006 à 2,37% en 2014.

Les facteurs justifiant cette répartition des parts des emplois entre les quatre groupes sont d'ordres endogènes et exogènes :

2-1 Les facteurs endogènes

Ils sont liés à des variables internes à la banque, qui sont différents d'une banque à une autre suivant la politique de financement et la stratégie de développement. Ces facteurs peuvent être résumés dans les points suivants :

• L'importance du réseau d'agence d'un groupe

Comme c'est expliqué dans l'analyse des ressources des groupes, le réseau d'agence d'une banque est déterminant. Plus ce réseau est important et couvre tout le territoire national, plus les demandes de crédit sont importantes. Le réseau du groupe des banques islamiques est le dernier avec seulement 31 Agences ouvertes, dont 25 agences d'AL BARAKA Banque. Ci-après la répartition des groupes par nombre d'agences :

Tableau N° 07 : Répartition des agences bancaires par groupe de banques

GPE BQUES PUBLIQUES	GPE BQUES PRIV CONV	GPE BQUES PRIV MIXTES	GPE BQUES ISLAMIQUE
1092	218	62	31

Source : Tableau élaboré par le doctorant

• Procédure interne d'octroi de crédit

La politique de distribution des crédits par les banques islamiques est soumise à des critères très sélectifs et des validations à

différents niveaux. En effet, certains financements sont soumis à l'approbation du comité de la Shari'a même s'ils sont autorisés par le comité de crédit.

2-1 Les facteurs exogènes

Ce sont des variables externes à la banques mais qui influencent sur la politique de financement des banques. Il s'agit en général des règles prudentielles imposées par la réglementation Algérienne via la banque d'Algérie.

Ces facteurs peuvent être résumés comme suit :

- Les bonifications du trésor public sur certains prêts. Ces bonifications ne sont pas accessibles aux banques islamiques, ce qui réduit ses parts du marché.
- La politique des pouvoirs publics portant sur l'obligation imposée aux sociétés publiques en matière de domiciliation de leurs opérations financières au niveau des banques publiques. Il s'agit pur et simple d'un manque à gagner pour les autres groupes y compris le groupe des banques islamiques.
- Les dispositifs d'aide aux jeunes promoteurs désirant créer une petite entreprise à travers l'ANSEJ, CNAC et ANGEM¹. Ces dispositifs sont financés uniquement par les banques publiques.
- Respect d'un Ratio dit de liquidité. Les banques islamiques ne peuvent pas attirer des ressources pour combler les gaps de liquidité contrairement aux banques conventionnelles qui peuvent augmenter les taux créditeurs de placements.
- Respect d'un Ratio de solvabilité et du ratio de division des risques. Ces exigences réglementaires limitent l'octroi de crédit pour les banques disposant de faible niveau des fonds propres. Les banques publiques disposent d'un niveau important de fonds propres réglementaires ce qui leurs permettent de bien se positionner sur le marché. Par contre, les autres banques y compris les banques islamiques souffrent de cette contrainte réglementaire.
- La réserve obligatoire qui un instrument de politique monétaire instauré par la Banque d'Algérie. Son objectif est de contrôler la liquidité des banques et de réguler leur capacité de fonds prêtables et les risques crédits inhérents. Le taux actuel de la réserve obligatoire

¹ ANSEJ : [AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN A L'EMPLOI DES JEUNES/ CNAC : CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHOMAGE/ ANGEM : AGENCIE NATIONALE DE GESTION DU MICRO CREDIT](#)

est de 8% de l'assiette définie par la banque d'Algérie. Cette liquidité est bloquée dans un compte ouvert par les banques auprès de la banque d'Algérie. Elle est rémunérée en intérêt à 0.5%. Le groupe des banques islamiques ne tire aucun profit de ce placement étant donné que l'intérêt est prohibé. Donc, la réserve obligatoire constitue un manque à gagner certain aux banques islamiques.

• Le recours au réescompte dans le cas où les banques ne trouvent pas de moyen de financement suite à une situation de manque de liquidité. Comme le groupe des banques islamiques ne peuvent pas en bénéficier, étant donné qu'il s'agit d'un financement rémunéré par un taux d'intérêt. Cette obstacle diminue les capacités de ce groupe dans le financement de nouveaux crédits, et ce, devant une situation de manque de liquidité.

3- Les prévisions sur les ressources et les emplois des banques islamiques

Après avoir déterminé et analyser la part des banques islamiques en Algérie, cette 2^{ème} partie de cet article examinera les perspectives de développement de ce secteur en se basant sur l'historique des banques.

L'analyse se fera entre deux variables, le groupe des banques islamiques comme la variable à expliquer notée « Y », et le marché comme variable explicative notée « X ».

Les données sont celles collectées entre 2004 et 2014 soit 9 observations pour chaque variable.

Les prévisions 2015 seront calculées pour les deux rubriques « ressources » et « emplois ».

Pour donner une crédibilité à l'analyse économétrique de cette étude, certaines hypothèses doivent être mises en place :

- Hypothèse 01 : Le marché est défini comme étant l'ensemble des banques analysées dans cette étude, soit, 16 banques ;
- Hypothèse 02 : Les valeurs du groupe des banques islamiques dépendent des valeurs du marché.
- Hypothèse 03 : Pour des difficultés de scinder la partie islamique du classique pour le groupe des banques mixtes, la partie islamique de ce groupe est considérée négligeable.

3-1 Les prévisions sur la collecte des ressources pour l'année 2015

Dans cette section, nous allons faire des prévisions sur la rubrique des ressources du groupe des banques islamique pour l'année

2015 en utilisant les données des banques collectées entre 2006 et 2014.

Les données des ressources sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 08 : les ressources du groupe des banques islamiques et du marché

ANNEE	GPE BQUE ISQUE	MARCHE
2006	36 530,00	3 458 607,00
2007	44 575,00	4 427 433,00
2008	56 436,00	5 180 218,00
2009	80 888,00	5 163 305,00
2010	98 610,50	5 652 602,50
2011	116 229,00	6 528 127,00
2012	135 913,00	6 902 668,00
2013	149 364,00	7 505 795,00
2014	150 625,00	8 931 496,00

Source : Tableau élaboré par le docteurant

Le traitement des données a été fait sur le **logiciel XL-STAT** version 2016. Le modèle adopté à travers l'analyse du nuage des points des ressources du marché et du groupe des banques islamiques est **la régression linéaire simple par le critère des moindres carrés ordinaires**. Notre choix est fondé par la relation entre les deux variables qui est linéaire avec une tendance haussière, d'une part, et le coefficient de corrélation entre ces deux variables qui est de **0,947**.

Le modèle adopté s'écrit comme suit : $Y_t = C_0 + C_1 X_t + U_t$

Les résultats de l'estimation du modèle par le **critère des moindres carrés** en utilisant le logiciel suscité est donné comme suit : $Y_t = - 53 856,26 + 0,025188 X_t$

Une variation des ressources du marché d'une unité, les ressources du groupe des banques islamiques augmentent de 0,025188 unités.

Le paramètre C_0 est négatif, ce qui signifie qu'il s'agit des fonds propres de la banque (capital, réserves et report à nouveau) qui ne dépendent pas du marché, ils sont propres aux actionnaires. Dans notre cas, la valeur autonome des ressources est de - 53 856,26 Millions de dinars.

Suivant les données du logiciel, et les tests de student appliqués,

les deux coefficients sont significatifs.

Tableau N° 09 : Test de significativité des coefficients

Source	Valeur	t	Pr > t
Constante	-53856,266	-2,712	0,030
MARCHE (Xt)	0,025188	7,835	0,000

Source : Tableau élaboré par le doctorant

L'intervalle de confiance pour le paramètre C'_1 au niveau de confiance de 95%, au seuil de ($\alpha = 5\%$) est donné comme suit : $I = [0,017585 ; 0,032791]$

L'intervalle de confiance pour le paramètre C'_0 au niveau de confiance de 95%, au seuil de ($\alpha = 5\%$) est donné comme suit : $I = [- 53 859,35 ; - 53 853,18]$

Le coefficient de détermination R^2 nous renseigne sur le pouvoir explicatif du modèle. Il est calculé par le logiciel : $R^2 = 0,897646$.

Suivant ce coefficient, les ressources du marché expliquent à 89,76% les ressources du groupe des banques islamiques. La relation entre les deux variables est très significative et donc le modèle dispose d'un pouvoir explicatif très fort.

Le deuxième test qui permet de tester la significativité de la régression du modèle est celui de Fisher. Ce dernier est donné par le logiciel : $F = 61,39 > F (1 ; 7) = 5,59$. Donc, la pente du modèle est significative.

Les prévisions sur les ressources du groupe des banques islamiques sont données comme suit :

Premier scénario : Les ressources du marché reste inchangées durant l'année 2015.

La prévision ponctuelle est donnée comme suit :

$$X_{2015} = 8\,931\,496,00$$

$Y'_{2015} = - 53\,856,26 + 0,025188 X_t = 171\,112,84$ (Sachant que l'unité est exprimée en millions de dinars).

Suivant ce modèle, les ressources du groupe des banques islamiques pour 2015 seront de **171 112 84 0 000 DZD**.

La prévision par intervalle de confiance à 95% degré de confiance pour Y'_{2015} est : $I = [127\,031,98 ; 215\,193,70]$

Deuxième scénario : Les ressources du marché augmente de 12,89% représentant le taux annuel moyen de croissance des ressources du marché.

$$X_{2015} = 10\,082\,765,83$$

$$Y'_{2015} = -53\,856,266\,113 + 0,025\,188 X_t = 200\,111,36$$

Suivant ce modèle, les ressources du groupe des banques islamiques pour 2015 seront de **200 111 360 000 DZD**.

La prévision par intervalle de confiance à 95% degré de confiance pour Y'_{2015} est : **I = [150 982,88 ; 249 239,84]**

3-2 Les prévisions d'octroi des crédits (Les emplois) pour l'année 2015

Les données sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 10 : Les emplois du groupe des banques islamiques et du marché

ANNEE	GPE BQUE ISQUE	MARCHE
2006	28 365,00	1 180 926,00
2007	38 011,00	1 372 302,00
2008	52 415,00	1 687 251,00
2009	65 047,00	2 082 583,00
2010	65 425,50	2 153 849,50
2011	72 617,00	2 657 161,00
2012	78 418,00	3 229 397,00
2013	90 485,00	3 953 690,00
2014	102 474,00	4 995 049,00

Source : Tableau élaboré par le docteurant

Le traitement des données a été fait sur le **logiciel XL-STAT** version 2016. Le modèle adopté à travers l'analyse du nuage des points des emplois du marché et du groupe des banques islamiques est **la régression linéaire simple par le critère des moindres carrés ordinaires**. Notre choix est fondé par la relation entre les deux variables qui est linéaire avec une tendance haussière, d'une part, et le coefficient de corrélation entre ces deux variables qui est de **0,956**.

Le modèle adopté s'écrit comme suit : $Y_t = C_0 + C_1 X_t + U_t$

Les résultats de l'estimation du modèle par le **critère des moindres carrés** en utilisant le logiciel suscité est donné comme suit : $Y'_t = 19410,63 + 0,017955 X_t$

Une variation des emplois du marché d'une unité, les emplois du groupe des banques islamiques augmentent de **0,017955** unités.

Le paramètre C'_0 de la droite de régression correspond quant à lui à la valeur théorique de Y lorsque la valeur de X est égale à 0. Il s'agit là des participations des banques islamiques dans leurs filiales

qui ne dépendent pas du marché. Dans notre cas, la valeur autonome des emplois est de 19 410.63 Millions de dinars.

Suivant les données du logiciel, et les tests de student appliqués, les deux coefficients sont significatifs.

Tableau N° 11 : Test de significativité des coefficients

Source	Valeur	t	Pr > t
Constante	19 410,629087	3,26	0,014
MARCHE	0,017955	8,59	< 0,0001

Source : Tableau élaboré par le docteurant

L'intervalle de confiance pour le paramètre C'_1 au niveau de confiance de 95%, au seuil de ($\alpha = 5\%$) est donné comme suit : $I = [0,013013 ; 0,022896]$

L'intervalle de confiance pour le paramètre C'_0 au niveau de confiance de 95%, au seuil de ($\alpha = 5\%$) est donné comme suit : $I = [19 409,84 ; 19 411,42]$

Le coefficient de détermination R^2 nous renseigne sur le pouvoir explicatif du modèle. Il est calculé par le logiciel : $R^2 = 0,9134$.

Suivant ce coefficient, les emplois du marché expliquent à 91,34% les emplois du groupe des banques islamiques. La relation entre les deux variables est très significative et donc le modèle dispose d'un pouvoir explicatif très fort.

Le deuxième test qui permet de tester la significativité de la régression du modèle est celui de Fisher. Ce dernier est donné par le logiciel : $F = 73,83 > F(1 ; 7) = 5,59$. Donc, la pente du modèle est significative.

Les prévisions sur les ressources du groupe des banques islamiques sont données comme suit :

Premier scénario : Les emplois du marché reste inchangés durant l'année 2015.

La prévision ponctuelle est donnée comme suit :

$$X_{2015} = 4 995 049,00$$

$Y'_{2015} = 19410,63 + 0,017955 X_{2015} = 109 094,83$ (Sachant que l'unité est exprimée en millions de dinars).

Suivant ce modèle, les emplois du groupe des banques islamiques pour 2015 seront de 109 094 830 000 DZD.

La prévision par intervalle de confiance à 95% degré de confiance pour Y'_{2015} est : $I = [86 998,59 ; 131 191,07]$

Deuxième scénario : Les emplois du marché augmentent de 19.96% représentant le taux annuel moyen de croissance des emplois du marché entre 2006 et 2014.

La prévision ponctuelle est donnée comme suit :

$$X_{2015} = 5\,992\,060,78$$

$$Y'_{2015} = 19410,63 + 0,017955 X_{2015} = 126\,995,80$$

Suivant ce modèle, et en tenant compte d'une prévision de croissance annuelle des emplois du marché de 19.96%, les emplois du groupe des banques islamiques pour 2015 seront de **126 995 800 000 DZD**.

La prévision par intervalle de confiance à 95% degré de confiance pour Y'_{2015} est :

Soit : $X_{2015} = 5\,992\,060,78$

Pour ce scénario, à 95%, les emplois de 2015 du groupe des banques islamiques se situent dans l'intervalle suivant : **I = [101 903,41 ; 152 088,19]**

A l'échelle mondiale, La finance islamique est aujourd'hui un marché en pleine croissance, qui se chiffre en milliards de dollars et combine des taux de croissance exceptionnels à deux chiffres et des perspectives de développement très fleurissantes.

Depuis des décennies, l'Etat Algérien a ouvert ses portes à la finance islamique par l'octroi d'un agrément à une banque à capitaux mixtes en 1991, puis à une deuxième, à capitaux privés étrangers, en 2008. Cette évolution a été marquée par la commercialisation par deux banques conventionnelles à capitaux privés étrangers des produits islamiques, parallèlement aux produits classiques.

Les pouvoirs publics n'ont pas suivi l'évolution de cette finance en Algérie par la mise en place d'un cadre juridique adéquat et favorable à son développement. Ces banques ont continué à exercer sous le cadre législatif régissant l'activité des banques conventionnelles. Cependant, la plus part des dispositions règlementaires sont souvent défavorisées par rapport aux banques conventionnelles, vue qu'elles ne sont pas adaptées au contexte islamique. La création d'un dispositif spécifique aux banques islamiques au sein de la banque centrale est d'une importance. Ce mécanisme permettra aux banques islamiques de bénéficier des avantages de rémunération de leurs dépôts par la manipulation d'instruments financiers islamiques adéquats et conformes à la Shari'a.

En outre, l'Etat doit jouer un rôle très important dans le développement de la finance islamique en Algérie, et ce, par l'ouverture des fenêtres islamiques au niveau des banques publiques, ou carrément, transformer ces banques conventionnelles en banques islamiques. Cela, conduira sans doute à instaurer une confiance entre les clients et les banques islamiques et à promouvoir l'activité de ces dernières.

Actuellement, le contexte général des banques islamique en Algérie est défavorable ce qui s'est traduit par des parts très minimes du marché et un développement timide de l'activité. Les raisons de ces constats peuvent être résumées comme suit :

- Le développement limité des banques islamiques de détail d'une manière générale. Le marché Algérien ne compte que deux banques islamiques et deux banques mixtes ;
- Le nombre limité du réseau d'agences des banques islamiques. La plus part du territoire du pays n'est pas couverts ;
- Le nombre limité de produits mis en place par ces banques qui est versé dans la catégorie des produits financiers islamiques basés sur le principe du coût plus marge au lieu du partage des pertes et profils ;
- La faible familiarisation des clients potentiels avec les services bancaires islamiques ;
- Le manque de soutien de l'État, surtout, en ce qui concerne les aspects juridiques et réglementaires ;
- Le manque de compétences et de main-d'œuvre qualifiée. En Algérie, avec l'envolée de la première banque islamique en 1991, ce sont les banquiers formés à la finance conventionnelle qui ont comblé les besoins du secteur des banques islamiques. Pour que celle-ci se développe, il faut de la recherche et des cursus spécifiques pour plus d'innovation.

L'étude menée à travers ce modeste travail, a permis de situer les banques islamiques dans le marché bancaire Algérien. Les résultats suivants ont été tirés de cette étude :

- Durant le début de notre étude empirique, nous avons mis l'accent sur l'importance de la part des banques publiques sur le marché Algérien qui est de 90.19% pour les ressources et 87.89% pour les emplois en 2014. La différence, revient au secteur des banques privées qui est composé des trois groupes des banques islamiques, privées conventionnelles et privées mixtes. Cette part du secteur des banques privées est répartie, respectivement, entre ses trois groupes comme

suit : pour les ressources 17%, 64% et 19%, et pour les emplois 17%, 63% et 20%.

- Les deux **banques islamiques** qui se trouvent sur la place bancaire Algérienne ne détiennent que **1.69% des ressources** et **2.05% des emplois du marché**. Ce résultat est attendu étant donné que les banques publiques dominent le marché Algérien. La part de la finance islamique, qu'a vu le jour à partir de 1991 avec la création de la première banque islamique, paraît non significative après deux décennies et demi d'activité bancaire.
- La part des **actifs des deux banques islamiques** sont aussi très peu représentatifs sur le marché Algérien. Ils représentent **1.77% du total actif du marché**.
- Le groupe des **banques islamiques a enregistré une croissance à deux chiffres**, en dépassant le taux de croissance de la finance islamique à l'échelle mondiale. Un taux de croissance annuel moyen a été calculé entre 2006 et 2014 de **19.93% pour la collecte de ressource et 18.03% pour l'octroi de crédit**. Nous avons constaté des taux de croissance des emplois faibles depuis 2009. Il est du même pour le taux de croissance des ressources, mais, avec des effets plus importants, surtout, entre 2013 et 2014 avec un taux de 0.84%. Durant cette période, toutes les banques privées ont connu un recul considérable du taux de croissance.

L'étude empirique menée sur les **prévisions pour l'année 2015** des deux rubriques ressources et emplois des banques islamiques sur le marché Algérien, a abouti aux résultats suivants :

- Sous l'hypothèse d'un marché sans croissance, par rapport à l'an 2014, l'année 2015 sera marquée pour les banques islamiques Algériennes par la collecte de **ressources en stocks** situées entre les deux limites de l'intervalle de confiance (**127 031.98 MDA** et **215 193.70 MDA**), et par des **financements en stocks** allant de **86 998.59 à 131 191.07 MDA**.
 - Sous l'hypothèse d'un **marché en croissance**, les chiffres seront plus importants, allant de **150 982.88 MDA à 249 239.84 MDA** de **collecte de ressources** en stocks et de **101 903.41 à 152 088.19 MDA** pour **l'octroi de crédit** en stock.
- De ce fait, dans les deux scénarios, les banques islamiques connaîtront de bonnes perspectives de développement.**

Ces résultats semblent très encourageants pour soutenir cette finance qui est à l'origine la nôtre. Donc, il est de notre devoir de participer à son développement et à son épanouissement tout en dépassant les entraves qui encouragent les uns au détriment des autres.

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES OUVRAGES :

1. ALGABID Hamid, Les banques islamiques, éditions Economica, Paris, 1990 ;
2. AMINE Fettouh, La finance islamique, Mars 2007, édition Casablanca ;
3. HUBERT de la Brulerie, analyse financière (information financière et diagnostique), Dunod, paris, 2002 ;
4. KAMAL Chehrit, Le banking islamique, éditions Grand - Alger -livres (G.A.L), Alger, 2007
5. LACHEMI Siaghi, les arcanes de la finance islamique, édition Cabah-Alger, 2012

LISTE DES LOIS, CODES, REGLEMENTS ET INSTRUCTIONS :

1. Instruction n° 03-2016 du 25 avril 2016 modifiant et complétant l'instruction n° 02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires ;
2. Instruction n° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers ;
3. Instruction n°02-2013 du 23 Avril 2013 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 Mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires ;
4. Ordonnance n° 03-11 du 27 Jounada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 ;
5. Règlement n° 15-01 du 19 février 2015 relatif aux opérations d'escompte d'effets publics, de réescompte d'effets privés, d'avances et crédits aux banques et établissements financiers ;
6. Règlement n°14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers ;
7. Règlement n°14-02 du 16 Février 2014 relatif aux grands risques et aux participations.
8. Règlement Banque d'Algérie n°11-04 du 24 mai 2011, portant, identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité
9. Règlement Banque d'Algérie n° 08-04 du 23 Décembre 2008 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers.
- 10.Règlement n° 04-02 du 4 mars 2004 fixant les conditions de constitution des réserves minimales obligatoires

LISTE DES SITES INTERNET :

1. www.doctrine-malikite.fr/Les-principes-de-la-finance-islamique_a117.html, 2013
2. www.archives.lesechos.fr/archives/cercle/, 2016
3. www.bank-of-algeria.dz/html/banque.htm, 2016
4. www.alsalamalgeria.com/?path=catalogue.produits.famille.3, 2016
5. www.badr-bank.dz/index.php?id=presentation, 2016
6. www.bdl.dz/parcour.html, 2016
7. www.bea.dz/presentationbea/presentation.html, 2016
8. www.bna.dz/, 2016
9. www.cnepbanque.dz, 2016
10. www.fr.wikipedia.org/wiki/Cr%C3%A9dit_populaire_d%27Alg%C3%A9rie, 2016
11. www.bank-abc.com/, 2016
12. www.agb.dz/, 2016
13. www.bnpparibas.dz/, 2016
14. www.fransabank.dz, 2016
15. www.housingbankdz.com/documents/, 2016
16. www.natixis.dz/index.php?option=com, 2016
17. www.societegenerale.dz/nous_connaitre.html, 2016
18. www.trust-bank-algeria.com/pr%C3%A9sentation, 2016
19. www.albaraka-bank.com/fr/index.php, 2016
20. www.bank-of-algeria.dz/html/, 2015
21. www.alsalamalgeria.com/?path=support.downloads.sommaire, 2016
www.iinanews.com/page/public/report.aspx?id=10356#.Vx9qYmOvA6s, 2016